



RETZ EN VALOIS

LE JOURNAL
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

n° 10
janvier 2020

Grands Projets

Une nouvelle mission pour la CCRV :
la gestion de l'eau potable

Vie pratique

Habitat : quand travaux
riment avec économies !

Sortir & découvrir

Le Valois, terre de rois de France



Sommaire

Brèves.....p.3 et 4

Grands projets.....p.5 à 7

- Éco-mobilité : en route vers un plan vélo !
- Une nouvelle mission pour la CCRV : la gestion de l'eau potable
- Assainissement collectif : vers une gestion optimisée en faveur de l'environnement !

Vie pratique.....p.8 à 11

- Joli succès pour le Forum de l'enfance
- Vic-sur-Aisne : une borne numérique au service des citoyens
- Accès aux déchèteries : pensez à votre pass !
- Adopte une poule !
- Habitat : quand travaux riment avec économies
- PLUi : dernière ligne droite
- Évaluation du SCoT de l'ex-CCVCFR
- AVAP la Ferté-Milon

Territoire d'entreprises.....p.12 et 13

- Le secrétariat partagé, un métier méconnu !
- Des ateliers numériques pour les professionnels
- Indemnisation amiables des commerçants du centre-ville de Villers-Cotterêts

Sortir & découvrir.....p.14 à 17

- Découvrez les trésors de nos communes : Nouvron-Vingré, Saconin-et-Breuil, Corcy et Monnes
- Le Valois, terre de rois de France
- 2020 : encore plus de sorties avec l'Office de tourisme
- Locaux intercommunaux : 1 bâtiment pour 2 services !

Agenda des communes.....p.18 et 19

Les événements de la Communauté de Communes.....p.20

Le journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

Directeur de la publication : Alexandre de Montesquiou

Rédaction en chef : service communication

Conception et réalisation : doncameleon.net

Impression : Alliance partenaire graphique

Photographies : © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches ;

© Adobe Stock

N° ISSN : 2553-9426



édito

Ce numéro du journal Retz-en-Valois est le dernier à paraître avant les prochaines échéances électorales. En effet, l'année 2020 sera marquée par les élections municipales des 15 et 22 mars d'où seront issus les Conseillers communautaires qui formeront la nouvelle équipe représentant nos 54 communes.



Alexandre de Montesquiou
Maire de Montgobert
Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Depuis la création de notre Communauté de Communes Retz-en-Valois, le 1^{er} janvier 2017, les actions en faveur de ce nouveau territoire n'ont cessé de se multiplier afin d'harmoniser nos domaines d'intervention hérités des trois anciennes collectivités. Nous avons dû aussi faire face à la prise de nouvelles compétences imposées par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) comme la gestion de l'**assainissement collectif** dès 2017 (page 6). Et depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence **eau potable** nous a été transférée (dossier spécial en page 7).

Quotidiennement, la CCRV travaille également aux côtés des collectivités limitrophes pour structurer de manière coordonnée nos territoires respectifs. Vous pourrez ainsi retrouver en page 5 une présentation du **Schéma directeur cyclable** en cours d'élaboration par le PETR du Soissonnais et du Valois. À cet égard, une enquête sur les pratiques de nos déplacements est en cours. N'hésitez pas à y participer !

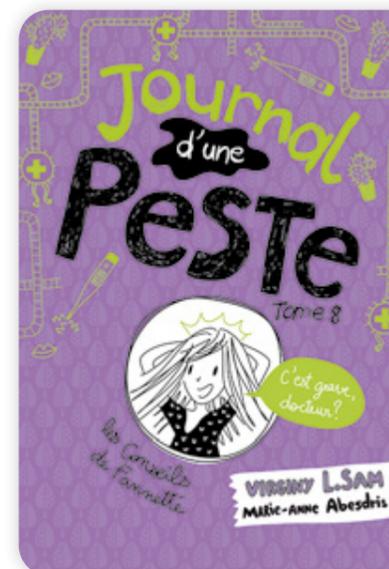
2020 sera également marquée par le lancement des travaux du **Château de Villers-Cotterêts**, future Cité Internationale de la langue française, qui représente une chance énorme pour notre territoire, pour le Valois, et pour l'Aisne. La Maison du projet, installée par le Centre des Monuments Nationaux, vous accueille si vous souhaitez en apprendre davantage.

Dans cette nouvelle édition de votre journal, vous retrouverez aussi les autres domaines d'actions en cours comme l'**habitat** (page 9), l'**urbanisme** (page 10), la **petite-enfance** et la **jeunesse** (page 8 et 17) et le **développement économique** avec la mise en place de formations numériques pour les entreprises (page 13). Vous pourrez par ailleurs retrouver en page 12 l'interview de Sandrine Delrieux qui vous présentera sa société **MS Secrétariat**.

Enfin, pour ce premier numéro de l'année, votre journal vous offre deux nouveautés : une **rubrique consacrée à l'histoire du Valois et de ses rois** et un **agenda (encarté) de tous les événements organisés par la CCRV jusqu'en août 2020**.

Je vous souhaite, à tous et à toutes, une très belle et heureuse année 2020, pleine de joie, de santé, de sérénité et de réussite tant personnelle, familiale que professionnelle.

brèves



Déploiement des actions culturelles

Dans le cadre de son déploiement des actions culturelles, la Communauté de Communes a programmé, sur 2019, des événements aux univers bien différents : théâtre d'ombres, spectacle de Maryvonne Beaune, salon des Youtubeurs et, plus récemment, la comédie « en panne » et le spectacle de musique et danse « Yvonne la nuit ». L'objectif est de favoriser l'accès à la culture aux habitants de notre territoire et en particulier dans nos communes rurales. Alors à vos agendas ! Le 8 février, venez créer votre "pestipage" en compagnie de l'auteure et dessinatrice du "Journal d'une peste", à l'École de Musique Intercommunale. Et les 10 et 11 avril, rendez-vous à Louâtre et Chouy pour découvrir Olivia Moubry dans son One woman show !

Travaux étang de la ramée

L'étang de la Petite ramée, situé entre Corcy et Fleury, est un pôle d'attraction important et fort apprécié des odonates (libellules), chauve-souris, batraciens... qui l'utilisent comme territoire de reproduction, de chasse ou pour tout autre comportement visant à satisfaire leurs besoins vitaux. Afin de préserver cet équilibre fragile, l'ONF, gestionnaire et maître d'ouvrage, en concertation avec ses partenaires, a lancé des travaux de restauration avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Conseil départemental de l'Aisne. En octobre, les travaux ont débuté par une première éclaircie des abords de l'étang. En novembre/décembre, ils ont concerné la restauration des ouvrages hydrauliques, le curage de l'étang et l'épandage des boues du curage dans une clairière à proximité.



Rencontre inter-entreprises

Une 3^{ème} rencontre inter-entreprises a eu lieu le 8 novembre au lycée Européen de Villers-Cotterêts. 70 entreprises ont répondu présentes pour prendre part au speed dating (rencontres rapides). Chaque année, la Communauté de Communes organise 2 rendez-vous (au printemps et à l'automne) pour favoriser l'échange entre les entreprises du territoire Retz-en-Valois. Pour plus de renseignements, contacter Alexandre Clément au 03 23 96 61 26.



Aire de services camping-car à Ressons-le-Long

Une nouvelle aire de services pour les camping-cars a été mise en place par la Communauté de Communes à Ressons-le-Long, le 11 décembre 2019.



Permanences CAUE

Professionnels ou particuliers, vous souhaitez bénéficier de conseils en architecture et urbanisme ?

La CCRV met en place de nouvelles permanences, en 2020, pour vous accompagner dans vos travaux, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Aisne :

- mercredi 22 janvier
- mercredi 19 février
- mercredi 18 mars
- mercredi 22 avril
- mercredi 20 mai
- mercredi 17 juin

Pour prendre rendez-vous, contactez le Pôle Aménagement du territoire au 03 23 96 61 25 ou par mail à pole.adt@retzenvalois.fr.



Boîte pour la vie

Le Lions Club de Villers-Cotterêts propose de mettre à la disposition des personnes qui le souhaitent une « petite boîte » en plastique dont l'existence est signalée par un autocollant LIONS SOS apposé sur la face intérieure de la porte d'entrée du domicile.

Rangée dans la porte du réfrigérateur, elle centralise des informations sur l'identité de la personne ainsi que sur son état de santé pour renseigner au mieux les services de secours et faciliter la prise en charge.

Pour plus de renseignements : lions-villerscotterets.myassoc.org



Guide d'aide à l'élaboration d'une demande de permis de construire

Afin de faciliter vos demandes de travaux, la Communauté de Communes vient d'éditer un guide d'aide à l'élaboration d'une demande de permis de construire. Celui-ci est téléchargeable sur le site internet de la collectivité (www.cc-retz-en-valois.fr). Il est également disponible sur simple demande au Pôle Aménagement du Territoire, 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts ou auprès de votre mairie.

Eco-mobilité : en route vers un plan vélo !

Fin 2018, le Gouvernement annonce son plan vélo et mobilités actives. Dans la foulée, le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) lancent l'appel à projets « Vélo & Territoires » dont l'objectif est d'accompagner les collectivités dans leur politique cyclable. Près de 350 territoires¹ y ont répondu, confirmant ainsi que le vélo est l'une des solutions de mobilité plébiscitée par les citoyens et leurs élus locaux. Parmi les 227 lauréats, on compte le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Soissonnais et du Valois². On vous en dit un peu plus !

Quel accompagnement pour les lauréats ?

Une grande partie de leurs actions vont être soutenues par le programme de certificats d'économie d'énergie « AVELO » porté par l'ADEME et doté de 13M€.

Cet accompagnement s'articule autour de trois axes :

- cofinancement d'études (schéma directeur cyclable),
- cofinancement d'expérimentation de services (prêt/location, atelier d'auto-réparation, vélo école...),
- cofinancement de campagne de communication grand public pour promouvoir le vélo

D'autre part, notre PETR bénéficiera également des financements de la Région Hauts-de-France.

Quel projet pour notre PETR ?

Les 4 intercommunalités membres du PETR partagent la même volonté de développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture sur leur territoire. Accompagnées par un cabinet d'études,



leur projet est donc d'élaborer un Schéma Directeur Cyclable commun sur 10 ans, dans un triple objectif :

- réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre,
- proposer un cadre de vie qualitatif aux habitants en leur permettant de se déplacer à vélo en toute sécurité,
- développer le tourisme en diversifiant les modes de découvertes du territoire.

L'idée est ainsi de favoriser le développement de l'usage du vélo et des autres mobilités actives complémentaires (rollers, marche à pied), et de leur permettre de devenir des alternatives viables aux déplacements automobiles.

On commence quand ?

Le lancement du schéma a eu lieu le 30 septembre dernier en présence d'élus, de techniciens et de partenaires, puis des ateliers thématiques se sont tenus dans chaque intercommunalité. Depuis décembre dernier, une enquête visant à mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants du

Soissonnais et du Valois a également été lancée. En quelques clics, vous pouvez y répondre de façon confidentielle, via la page d'accueil de notre site internet³. N'hésitez pas à participer et à en parler autour de vous, nous avons besoin d'un maximum de réponses pour affiner notre diagnostic !

Le déploiement des mobilités douces est un enjeu capital pour l'avenir, il est donc nécessaire d'établir une véritable stratégie de développement du vélo sur notre territoire et de mettre en place des solutions répondant au mieux aux besoins de ses habitants... nous voilà donc désormais en route, avec vous, vers le plan vélo !

¹ Régions, départements, Communautés de Communes...

² Le PETR du Soissonnais et du Valois se compose de 4 collectivités : GrandSoissons Agglomération et les Communautés de Communes Retz-en-Valois, du Val de l'Aisne, du Canton d'Oulchy-le-Château.

³ www.cc-retz-en-valois.fr/event/enquete-pratiques-de-deplacements-habitants-soissonnais-valois/

Une nouvelle mission pour la CCRV : la gestion de l'eau potable

Au 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes s'est vu confier la gestion de l'eau potable (dans le cadre des lois NOTRe du 7 août 2015 et Ferrand-Fesneau du 3 août 2018). Elle était jusqu'alors gérée directement par les communes ou déléguée à des syndicats des eaux. En 2019, la CCRV a donc travaillé en étroite collaboration avec les communes pour faciliter ce transfert. Quels changements cela engendrer-t-il pour les habitants ?

1 JUSQU'À PRÉSENT, COMMENT ÉTAIT GÉRÉE L'EAU SUR LES COMMUNES DU TERRITOIRE RETZ-EN-VALOIS ?

La gestion de l'eau sur le territoire Retz-en-Valois était très variée :

- les 38 communes en jaune sur la carte ci-contre sont gérées par le Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois (SESV).
- les 6 communes en violet sont gérées par l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESA).
- la commune de Marizy-Saint-Mard (en rose) est gérée par le Syndicat des eaux de la Région de Neuilly-Saint-Front.
- la commune de Tartiers (en rouge) est gérée par le Syndicat interdépartemental des eaux du Nord de la France (SIDEN/ SIAN).
- les communes en blanc et hachuré étaient gérées soit en direct par la commune (régie), soit par le biais d'un prestataire tel que Veolia ou Suez.

Cas particulier :

Nouvron-Vingré et Fontenoy (en jaune hachuré noir) sont également gérées par le SESV depuis le 1^{er} janvier 2020, suite à leur demande d'adhésion en 2019.

2 QUELS CHANGEMENTS CE TRANSFERT DE COMPÉTENCE VA-T-IL ENGENDRER ?

Pour les communes qui ont adhéré à un syndicat avant le 1^{er} janvier 2020 (en jaune, en jaune hachuré noir, en violet, en rouge et en rose sur la carte), il n'y aura pas de changement pour le particulier. Pour toute question, il faut toujours s'adresser au syndicat de rattachement dont les coordonnées figurent sur vos factures. Pour les communes de Retheuil, Pernant et Villers-Cotterêts, celles-ci continueront à être exploitées par leur prestataire actuel à contacter en cas de besoin (Retheuil et Villers-Cotterêts par Veolia et Pernant par Suez).

Concernant Bieuxy, Taillefontaine et Haramont, la CCRV a établi une convention avec le Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois (SESV) pour la gestion de l'eau potable. Les habitants devront donc s'adresser désormais à ce syndicat pour toute demande d'information ou d'intervention. Leurs coordonnées, qui figureront sur la prochaine facture :

Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois

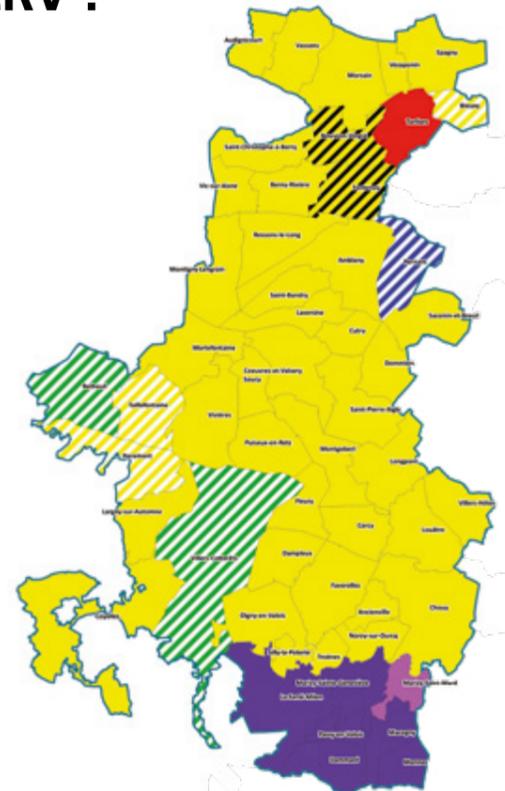
87 Allée des Platanes
02200 Courmelles
03 23 73 01 51
sesv@orange.fr

Qui contacter ?

Ouverture/fermeture de compteur, problème sur facture etc., veuillez-vous référer à votre dernière facture d'eau ou contacter la CCRV au 03 23 96 99 84, qui vous orientera vers le service correspondant à votre situation.

3 DES TRAVAUX, EN LIEN AVEC LA GESTION DE L'EAU POTABLE, SERONT-ILS ENTREPRIS PAR LA CCRV EN 2020 ?

Avec cette reprise de gestion, la CCRV va récupérer les projets lancés par les communes avant le 1^{er} janvier 2020. C'est le cas pour les travaux d'interconnexion du réseau de Villers-Cotterêts avec celui de La Ferté-Milon, qui ont été initiés en 2019 par la municipalité. De même, la Communauté de Communes devra entreprendre des travaux sur le réseau d'eau potable en centre-ville de Villers-Cotterêts en raison du projet de rénovation de la municipalité.



4 QUELLES INCIDENCES SUR LE TARIF ?

Pour 2020, la CCRV a d'ores et déjà voté la reconduction des tarifs 2019 tels qu'ils avaient été fixés par les communes. Toutefois, à l'avenir, certains tarifs pourraient devoir être revus à la hausse :

- pour financer les travaux décidés par les communes en 2019
- ou
- par décision des syndicats auxquels les communes sont rattachées. ■

Assainissement collectif : vers une gestion optimisée en faveur de l'environnement !

Depuis 2017, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) est en charge de l'assainissement collectif¹ (loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Après de nombreuses études menées, la collectivité vous explique les travaux à entreprendre en quelques questions...

1 DEPUIS LA REPRISSE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PAR LA CCRV, QUE S'EST-IL PASSÉ SUR LE TERRITOIRE ?

La CCRV a travaillé avec un bureau d'études pour établir un constat de l'existant. En effet, l'assainissement était auparavant géré par les communes elles-mêmes, chacune ayant des moyens différents à disposition. Il était donc primordial pour la collectivité de connaître parfaitement l'état des réseaux. Cela a permis de déterminer un plan de gestion sur les années à venir, avec une priorisation des interventions en fonction des urgences, ainsi que les coûts financiers associés. Ce que l'on appelle un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) a donc été établi : il comprend les diagnostics très précis des canalisations et des 6 stations d'épurations, en tenant compte des obligations réglementaires, ainsi qu'un programme pluriannuel des travaux à entreprendre jusqu'en 2040.

Depuis 2017, la CCRV a déjà entrepris les travaux d'assainissement suivants :

- **Villers-Cotterêts** : Rue de la République, Centre-ville en vue des travaux de réaménagement programmés par la Ville,
- **La Ferté-Milon** : extension de canalisation rue de Villers-Cotterêts (raccordement du nouveau Carrefour Contact), rue Saint-Lazare au vu des travaux de voirie prévus,
- **Vic-sur-Aisne** : construction d'un silo pour stocker les boues produites par la station d'épuration.
- **Longpont** : curage de la lagune (le curage de la station d'épuration doit être effectué tous les 10 ans)

2 COMMENT SERONT FINANCÉS LES TRAVAUX DU PROGRAMME PLURIANNUEL ?

Le SDA a chiffré un coût global prévisionnel pour l'ensemble du programme pluriannuel de travaux à hauteur de 21 millions d'euros sur 25 ans. Par ailleurs, 400 000 euros par an seront dédiés aux travaux à mener dans le cadre des projets de voiries des communes.

Afin de financer la totalité des travaux prévus pour maintenir un système d'assainissement performant, conforme et respectueux de l'environnement, la CCRV a décidé de procéder en plusieurs étapes :

1. Maintien des tarifs actuels en 2020
2. Mise en place progressive d'un tarif unique à horizon 2027 sur les 9 communes concernées¹ du territoire. Cette harmonisation est imposée par la loi.
3. Augmentation annuelle à compter de 2021, comprise entre 1,5 et 2% combinée à 3 paliers d'augmentation sur les 10 ans à venir.



Répartition de ma facture d'eau



- **Eau potable**
 - part fermier (ex : Veolia, Suez...) qui sert au fonctionnement*
 - part collectivité qui sert à l'investissement
- **Assainissement collectif¹**
 - part fermier (ex : Veolia, Suez...) qui sert au fonctionnement*
 - part collectivité qui sert à l'investissement
- **Taxes et redevances**

* Sur les communes où il n'y a pas de fermier, cette part est assumée par la collectivité.

3 QUELS SONT LES TRAVAUX PRÉVUS EN 2020 ?

Dès 2020, la CCRV débutera l'application de son programme pluriannuel avec le lancement d'études plus approfondies pour les réhabilitations :

- des canalisations rue Paul Braux à Vic-sur-Aisne,
- de la station d'épuration d'Ambleny,
- de la structure de la station d'épuration de Vic-sur-Aisne.

Au programme également, la mise en place d'un système d'auto-surveillance des réseaux sur la commune de Villers-Cotterêts, qui permettra une analyse plus fine des zones critiques à gérer. Le montant des travaux 2020, liés au programme pluriannuel, s'élève à 330 000€. Parmi les travaux à prioriser en fonction des projets voiries des communes : ceux de la rue du Marché au blé à La Ferté-Milon. En parallèle de ces investissements, des opérations de curage, des inspections télévisées et des visites de terrain seront réalisées régulièrement.

¹ 9 communes sont concernées : Ambleny, Berny-Rivière, Coyolles, La Ferté-Milon, Longpont, Pernant, Ressons-le-Long, Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts.

Joli succès pour le Forum de l'enfance

À l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre dernier, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a organisé son Forum de l'enfance à Villers-Cotterêts, salle Demoustier. Piloté par le Service Enfance Jeunesse et le Relais Assistants Maternels, il a remporté un vif succès en accueillant près de 220 personnes tout au long de la journée.

Pour cette première édition, la CCRV avait souhaité y associer les partenaires locaux de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, et beaucoup ont répondu à l'invitation, institutionnels comme associations. Différents spectacles étaient proposés (notamment du théâtre avec la Compagnie Les Muses s'y collent), en parallèle des ateliers et stands en place : marionnettes avec Micheline Cavalier, art floral avec les élèves du Lycée Château Potel, confection de petits déjeuners par SOS Villages d'Enfants Soissons... Ainsi, petits et grands ont pu se divertir tout en abordant des sujets d'actualité (les effets des écrans sur les enfants, le harcèlement, la discrimination, l'environnement...) auprès des intervenants présents. L'École de Musique Intercommunale, l'éducateur sportif de la CCRV et l'équipe du RAM s'étaient également mobilisés pour animer joyeusement le Forum qui s'est achevé par une séance au cinéma « Les Clubs » de Villers-Cotterêts. La projection de



« L'arbre de l'enfance » d'Anne Barth a été suivie d'un débat animé par Sarah Berthonneau, formatrice aux méthodes actives, à l'éducation bienveillante et accompagnante parentale.

En 2020, de nombreux autres projets d'animations et de sorties vous seront proposés par le Service Enfance Jeunesse intercommunal et le RAM : vous pourrez les découvrir pour la plupart dans le livret « Agenda de la CCRV » encarté dans ce magazine.

Vic-sur-Aisne : une borne numérique au service des citoyens

Depuis décembre dernier, une borne numérique a été installée dans les locaux de l'antenne de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) à Vic-sur-Aisne. À disposition du public, elle permet l'accès libre et gratuit aux services suivants :

- Pôle Emploi (inscription, demande d'allocation, recherche d'emploi)
- CAF (demande RSA, prime d'activité, aide au logement)
- messagerie
- site de la CCRV et de l'Office de Tourisme intercommunal
- horaires des lignes de bus régionales 25 & 26 (Soissons/Compiègne)
- site des Impôts
- Agence Nationale des Titres Sécurisés (pré-demande carte identité, passeport, demande de permis de conduire)
- demande de logement social



- caisses de retraite
- CPAM (suivi paiement d'indemnités, demande de carte vitale)
- MDPH (demande Allocation Adulte Handicapé, aide matérielle ou humaine, carte de stationnement)

La borne dispose d'une fonction scan/ impression, permettant ainsi aux utilisateurs de numériser leurs documents pour les demandes de prestation en ligne et/ou d'imprimer leurs justificatifs.

L'accès libre à la borne

Où ?

Antenne de la Communauté de Communes Retz-en-Valois
2 et 4 rue St Christophe
Vic-sur-Aisne

Quand ?

Du lundi au jeudi :
9h-12h / 13h30-17h

Le vendredi :
9h-12h / 13h30-16h

Pour ceux qui rencontrent des difficultés à l'utilisation de la borne, l'agent en charge du service pourra les accompagner. Quant aux personnes qui souhaitent effectuer l'une de ces démarches mais ne se sentent pas à l'aise avec le numérique, ils peuvent prendre rendez-vous directement avec Maëva KACZMAREK au **03 23 55 46 54**.

Accès aux déchèteries : pensez à votre pass !

La Communauté de Communes a mis en place en 2019, un pass pour accéder aux deux déchèteries du territoire (Ambleny et Villers-Cotterêts). Vous n'avez pas encore fait votre demande de carte, pas de panique !

Comment obtenir sa carte ?

Il vous suffit de remplir le formulaire de demande, **disponible dans les locaux de votre Communauté de Communes ou directement en déchèteries**, en y joignant les pièces justificatives (pièce d'identité recto/verso et justificatif de domicile).

À retourner par courrier à l'adresse suivante :

Services techniques de la Communauté de Communes

Retz-en-Valois

Service environnement
Impasse du Chênois - 02600 Villers-Cotterêts

La carte d'accès sera délivrée en un seul exemplaire par foyer, puis envoyée au domicile du demandeur.

Si je n'ai pas encore ma carte pourrai-je continuer d'accéder à la déchèterie ?

Si votre demande est en cours, vous pourrez bien entendu continuer d'accéder aux déchèteries en attendant de réceptionner votre carte. Pour ceux qui n'ont pas encore fait leur demande, faites-la sans plus attendre ! L'accès sera toléré une fois sans présentation de votre pass, mais les gardiens pourraient vous refuser l'accès la fois suivante, si votre demande n'est toujours pas effectuée.

Collectivités et professionnels : comment cela fonctionne-t-il ?

Les collectivités et les professionnels doivent remplir les formulaires qui leur sont dédiés, puis les retourner à l'adresse indiquée ci-dessus accompagnés des pièces justificatives demandées.



Adopte une poule !

La Communauté de Communes Retz-en-Valois réitère l'opération « adopte une poule ! »

Xavier Mouton, agriculteur sur la commune de Morsain, propose aux habitants du territoire d'acquiescer un ou plusieurs gallinacés au tarif de 2 €/poule. L'occasion de leur offrir une belle retraite !

3 bonnes raisons d'adopter une cocotte :

- réduire votre production de déchets : une cocotte mange environ 150 kg de déchets par an. Elle se nourrit de (presque) tout, et surtout de ce que nous ne mangeons pas : épluchures, légumes abîmés, gras du jambon, restes de plats cuisinés, peau des crevettes ou même coquilles d'huîtres... Une alimentation à compléter par une simple poignée quotidienne de céréales. Parmi les quelques aliments déconseillés figurent les feuilles de poireaux, le céleri, la pomme de terre crue et les agrumes.
- avoir des œufs frais toute l'année. Une poule pond entre 150 et 200 œufs par an
- avoir une activité ludique pour les enfants : la chasse aux œufs

Si vous êtes intéressés, merci de vous **inscrire auprès d'Audrey Raffard au 03 23 96 52 38 ou à a.raffard@retzenvalois.fr avant le dimanche 1^{er} mars 2020**.



Pensez à signaler, vos :

- nom et prénom
- numéro de téléphone
- adresse
- nombre de poules souhaitées

Réervations en fonction du nombre d'animaux disponibles.

Vous pourrez récupérer votre poule directement auprès de **Xavier Mouton situé sur la RD13 de la commune de Morsain** (l'élevage se situe entre Morsain et Vézaponin) **le vendredi 24 avril et le samedi 25 avril 2020 entre 10h et 17h**.

Le règlement s'effectue sur place. **Pensez-à prévoir de quoi transporter votre belle cocotte !**

Habitat : quand travaux riment avec économies !

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) agit en faveur de l'amélioration de l'Habitat. Pour cela, elle est partenaire du Hauts-de-France Pass Rénovation et du Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental.

Hauts-de-France Pass Rénovation

Vous êtes propriétaire ? Vos factures de chauffage sont élevées ? Votre logement est mal isolé ? En habitant sur le territoire de la CCRV, vous pouvez bénéficier du Hauts-de-France Pass Rénovation, un service 100% public qui vous accompagne dans les travaux de rénovation énergétique de votre logement.



Pour qui ?

Le Hauts-de-France Pass Rénovation s'adresse à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, de logements individuels, quel que soit le type d'habitation, sans condition de ressources.

Que vous propose le Hauts-de-France Pass Rénovation ?

• Un accompagnement technique avant, pendant et après vos travaux

Vous êtes accompagné par des professionnels de la rénovation énergétique tout au long de votre projet : diagnostic énergétique gratuit, programme de travaux personnalisés, montage financier, recrutement des entreprises, suivi du chantier, conseil pendant les cinq années suivant la réception du chantier...

• Une solution de financement qui ne déséquilibre pas votre budget familial

Hauts-de-France Pass Rénovation peut financer les travaux de rénovation que vous engagez. Vous remboursez par des mensualités équivalentes au montant des économies d'énergie que vous allez réaliser jusqu'à 25 ans.



À savoir :

L'offre Hauts-de-France Pass Rénovation devient payante une fois le programme de travaux personnalisé accepté par le propriétaire.

Les frais d'adhésion au dispositif, pouvant aller jusqu'à 1860€, sont intégralement pris en charge par la CCRV.

Comment se renseigner ?

Des permanences sont organisées dans les locaux de la CCRV :

- les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 11h à 12h au Pôle Aménagement du Territoire, 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts
- les 3^e et 4^e mercredis de chaque mois de 11h à 12h à l'antenne de Vic-sur-Aisne, 2 et 4 rue Saint-Christophe
- Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 9h30 à 10h30 à la mairie de La Ferté-Milon.

Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental

Afin de lutter contre la précarité énergétique, le Conseil départemental de l'Aisne, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), renouvelle son Programme d'Intérêt Général (PIG) sur le département pour la période 2019-2022.

Ce dispositif d'animation de l'amélioration de l'habitat permet aux bénéficiaires, en complément des aides de l'ANAH, de **disposer gratuitement d'un opérateur qui les accompagne dans l'élaboration de leur projet, dès lors que les travaux réalisés permettent un gain énergétique** selon les critères définis dans le cadre du PIG.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'habitat, la CCRV s'associe à la démarche du Département et octroie, dans la limite d'une enveloppe globale annuelle de 24 000€, une subvention de :

- 5%, dans la limite de 20 000€ HT de travaux éligibles pour les propriétaires occupants et bailleurs,
- 10%, dans la limite de 20 000€ HT de travaux éligibles pour les ménages propriétaires occupants, n'ayant pas accès aux prêts bancaires (minima sociaux, surendettement...).

Les taux et les plafonds retenus sont ceux préconisés par le Conseil départemental de l'Aisne.

Renseignements

Pôle Aménagement du Territoire
35 rue du Général Leclerc 02600
Villers-Cotterêts

Mathilde Gossart
03 23 96 99 93

m.gossart@retzenvalois.fr

PLUi : dernière ligne droite

L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) s'est déroulée du 11 décembre 2019 au 11 janvier 2020. Une Commission d'enquête composée de 3 membres a rencontré le public lors d'une quinzaine de permanences organisées sur le territoire de la CCRV. Quelle est la prochaine étape ?

Rappel

Le PLUi définit et réglemente l'aménagement et le développement durables du territoire. Il deviendra le document de référence pour toute demande de construction, travaux et autres démarches d'urbanisme pour les 54 communes de la CCRV.

Lors de cette enquête publique, les habitants ont pu faire part de leurs remarques soit de manière manuscrite dans les registres mis à disposition au Pôle Aménagement du Territoire ou auprès de leur commune, soit par courrier postal adressé au Président de la Commission d'Enquête ou encore par voie numérique sur le site dédié à l'enquête publique accessible sur :

www.democratie-active.fr/plui-retzenvalois/

Actuellement, la CCRV travaille en étroite collaboration avec ses communes membres pour apporter les réponses à la Commission d'enquête, sur les demandes formulées par les administrés lors de l'enquête publique. Les avis des personnes publiques associées (Etat, Préfet, Région, Département etc.) et des conseils municipaux des 54 communes sont également étudiés. **Au regard des résultats de cette enquête et des conclusions motivées par la Commission dédiée, des évolutions à apporter au dossier d'arrêt du projet seront soumis aux votes des Conseillers communautaires, dans la limite de leur faisabilité technique et juridique. Le PLUi sera ainsi approuvé définitivement.**

Les résultats de l'enquête publique seront prochainement disponibles pour une durée d'un an sur le site internet de la CCRV (www.cc-retz-en-valois.fr) et au Pôle Aménagement du Territoire. **Le PLUi devrait être en vigueur au printemps prochain.**

Évaluation du SCoT de l'ex-CCVCFR

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui détermine un projet de territoire, à l'échelle de plusieurs communes. Il vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Une évaluation du SCoT de l'ancienne Communauté de Communes Villers-Cotterêts/Forêt de Retz, approuvé en 2014, a été réalisée par la CCRV et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Soissonnais-Valois¹. Cette évaluation est obligatoire dans les six ans qui suivent l'approbation du SCoT. Une analyse des résultats et de son application a ainsi été réalisée et son bilan est favorable. Le rapport est consultable sur le site internet de la CCRV.

¹ La CCRV s'est associée au GrandSoissons Agglomération et aux Communes de Communes du Val de l'Aisne et du Canton d'Oulchy-le-Château pour créer ce pôle. Il a pour objectif de développer des actions communes en matière de tourisme, d'aménagement du territoire et d'environnement.

AVAP la Ferté-Milon

L'enquête publique relative à l'élaboration de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de la commune de la Ferté-Milon se déroulera dans les prochaines semaines. Elle a pour objectif de réglementer les travaux sur les constructions existantes et futures pour veiller à la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages. Vous pouvez dès à présent consulter le dossier de l'arrêt de projet, qui sera soumis à l'enquête publique, sur le site internet de la CCRV*. Dès qu'elles seront définies, les dates de l'enquête publique et les modalités d'organisation seront disponibles sur ce même site.

* www.cc-retz-en-valois.fr

Pour toute information :

Pôle Aménagement du Territoire de la CCRV
35 Rue du Général Leclerc 02600 Villers-Cotterêts

Cindy Gérard
03 23 96 99 91
c.gerard@retzenvalois.fr

Le secrétariat partagé, un métier méconnu !

Depuis 10 ans, Séverine Delrieux exerce son activité de secrétaire indépendante à Villers-Cotterêts, au sein de son entreprise MS Secrétariat. Un métier bien souvent méconnu, que nous allons vous faire découvrir !



1 PARLEZ-NOUS DE VOUS

Je m'appelle Séverine Delrieux, j'ai 44 ans et j'habite sur le territoire Retz-en-Valois depuis 1999. Issue d'une formation BAC+2 assistante de direction, j'ai longtemps travaillé en tant qu'assistante commerciale. Mon métier m'a appris à être polyvalente, ce qui m'aide beaucoup aujourd'hui dans ma vie professionnelle en tant qu'entrepreneuse. Je suis amenée à travailler pour des clients venus de secteurs différents.

2 COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DE VOUS TOURNER VERS L'ENTREPRENARIAT ?

Je discutais avec un ami qui me faisait part des problèmes qu'il rencontrait dans son entreprise. Il avait besoin ponctuellement des services d'une secrétaire mais ne pouvait pas envisager une embauche et l'intérim lui revenait trop cher. D'autres personnes dans mon entourage me faisaient part des mêmes constats. J'ai décidé de me lancer en mars 2009 en créant mon auto-entreprise, tout en travaillant à côté comme assistante commerciale. Un an plus tard, lorsque j'ai pu voler de mes propres ailes, j'ai démissionné pour me consacrer entièrement à mon entreprise. Et cela fait 10 ans maintenant.

3 POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE ENTREPRISE ?

Je suis secrétaire à la carte, au sein de mon

entreprise MS SECRETARIAT.

Le métier de secrétaire indépendante est encore méconnu. Je partage mes semaines pour diverses entreprises afin de réaliser les missions en fonction de leurs besoins. Je prends en charge le secrétariat des entrepreneurs pendant qu'ils sont sur le terrain. Je m'occupe de la paperasse qui encombre leur bureau, mais aussi leur esprit. Quand il y a une surcharge de travail, je peux également seconder la secrétaire déjà en poste. Mon objectif est de les aider, je suis un peu le « couteau suisse » de l'entrepreneur. Mon panel de services est large : saisie de devis, factures mais aussi de courriers ou encore relances des paiements clients, paiements des fournisseurs, réalisation de certaines démarches administratives, archivage, classement, préparation des documents comptables permettant d'être le trait d'union entre l'entreprise et son comptable... La liste n'est pas exhaustive, mon métier est très polyvalent.

4 À QUI S'ADRESSENT VOS SERVICES ?

Aux entreprises mais aussi aux particuliers. Je peux aider à la rédaction de leurs courriers, mettre en forme divers documents (curriculum vitae...). Je peux me déplacer directement en entreprise ou travailler depuis mon bureau à Villers-Cotterêts.

La zone géographique de mes clients comprend Villers-Cotterêts, Soissons, Château-Thierry, La Ferté Milon, Crépy-en-Valois, Senlis ou encore Compiègne. Pour le travail à distance, ils peuvent être partout en France (ou au-delà...).

5 COMMENT VOUS ÊTES-VOUS FAIT CONNAÎTRE ?

Principalement par le bouche-à-oreilles. Au début, je déposais des cartes de visites chez les commerçants, j'ai publié aussi des encarts dans des magazines locaux, j'ai envoyé des mails... J'adhère depuis peu à une association de secrétaires indépendantes qui me permet de profiter de leur réseau. Plus récemment, j'ai intégré un groupe d'entrepreneurs à Villers-Cotterêts. Je participe également aux événements inter-entreprises organisés par la Communauté de Communes. La Foire-Expo, en octobre 2018, m'a permis de me faire connaître auprès du public.

6 AVEZ-VOUS DES PROJETS À VENIR ?

J'ai eu plusieurs propositions de partenariat que j'étudie. Ma plus grande satisfaction, c'est la reconnaissance de mes clients. ■



Séverine Delrieux

07 86 41 47 78

ms.secretariat@orange.fr

Bureau localisé au 33 Rue du 18 Juillet, 02600 Villers-Cotterêts

Des ateliers numériques pour les professionnels

Dans le cadre de la convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne (CCI) signée lors de la rencontre inter-entreprises du 12 avril 2019, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a accueilli dans ses locaux les deux premières matinales consacrées aux usages professionnels du numérique. Destinées aux sociétés du territoire, ces matinales ont été animées par le Conseiller Entreprises au numérique de la CCI, Yann Moreira. Elles se sont déroulées le 14 octobre 2019 au siège de la CCRV à Villers-Cotterêts et le 18 novembre à l'antenne de Vic-sur-Aisne, pendant près de 2h30. **Réunissant une dizaine d'entrepreneurs, commerçants et artisans, ces ateliers permettent d'appréhender les possibilités offertes par internet et son utilisation dans le cadre professionnel** afin de développer son activité. Mieux se

faire connaître, attirer de nouveaux clients, valoriser ses compétences et son savoir-faire sont d'autant d'avantages à tirer de ses nouveaux outils. Ainsi, le premier atelier avait pour thème « La maîtrise de sa communication et de sa visibilité sur internet » et le deuxième était consacré à « la création et la gestion d'une page professionnelle Facebook ». Ces ateliers sont l'occasion pour les professionnels du territoire de trouver des réponses à leurs interrogations et d'être conseillés par un interlocuteur qualifié. Et pour les entreprises ayant un besoin plus important, il est également possible de bénéficier d'un accompagnement plus poussé dans le cadre des offres « Boosters » de la CCI, dont 80% de la valeur réelle est pris en charge par la Région Hauts-de-France et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



Prochains ateliers :

- **Lundi 27 janvier 2020:**
« Comment se lancer sur Instagram ? »
- **Lundi 9 mars 2020:**
« Comment amplifier le trafic sur votre site internet »

Renseignements :

Alexandre Clément,
Chargé de développement économique
03 23 96 61 26
a.clement@retzenvalois.fr

Indemnisation amiable des commerçants du centre-ville de Villers-Cotterêts

En 2019, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) et la ville de Villers-Cotterêts ont programmé des travaux dans le centre-ville de Villers-Cotterêts. Ils se déroulent en deux temps : des travaux d'assainissement ont été menés par la CCRV entre le 16 septembre et le 22 novembre 2019 ; ils seront suivis des travaux de voirie gérés par la commune début 2020.

Pourquoi mettre en place une Commission ?

Ces travaux ont suscité l'inquiétude des commerçants, craignant un impact pour leur activité. Face à cette situation, la CCRV et la ville de Villers-Cotterêts ont sollicité l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne (CCI) afin de mettre en place une Commission d'indemnisation amiable. Commune aux deux phases de travaux, celle-ci sera chargée d'étudier les demandes des commerçants, d'évaluer le préjudice et de fixer un montant d'indemnisation.

Pour qui ?

Les commerçants, artisans et prestataires de services recevant de la clientèle et immatriculés au Registre du Commerce ou au Registre des Métiers. Ils devront également être situés dans

les zones suivantes :

place du docteur Mouffier,
rue du général Leclerc (n° 1 au n° 19),
rue de Verdun, rue de l'Hôtel de ville,
rue du général Mangin et rue Alexandre
Dumas (côté impair du n°1 au n° 7).

Les banques, agences immobilières et assurances ne sont pas éligibles.

Comment ?

Les dossiers doivent être retirés au siège de la CCRV (9 rue Marx Dormoy à Villers-Cotterêts) auprès d'Alexandre Clément, chargé de développement économique. Une fois complétés, ils doivent être déposés en main propre à la même adresse contre récépissé de dépôt, ou envoyés par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception (LRAR).

Quand ?

Cette Commission devrait se réunir une première fois en février 2020 pour traiter des

dossiers liés aux travaux d'assainissement de la CCRV, puis plus tard durant l'année pour les dossiers liés aux travaux de voirie de la ville de Villers-Cotterêts.

Qui compose la Commission ?

- Un magistrat désigné par le Tribunal Administratif d'Amiens ou le cas échéant, le président de la CCI de l'Aisne (qui assurera la présidence) ;
- 2 élus de la CCRV ;
- 2 élus de la ville de Villers-Cotterêts ;
- 1 représentant de la CCI de l'Aisne ;
- 1 représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France.

Quel montant d'indemnisation ?

- 5 000 euros maximum pour les travaux d'assainissement, sur la base de 3 mois de travaux
- 10 000 euros maximum pour les travaux de voirie, sur la base de 6 à 7 mois de travaux

Renseignements :

Alexandre Clément,
Chargé de développement économique
de la CCRV
03 23 96 61 26
a.clement@retzenvalois.fr

Découvrez les trésors de nos communes

Nouvron-Vingré

L'histoire du village a été fortement marquée par les terribles combats de la Première Guerre mondiale et, notamment, par l'exécution de ceux que l'on va nommer les « martyrs de Vingré ». En novembre 1914, le 298^e régiment d'infanterie avait pris position au nord du village de Vingré. Lors d'une attaque, les Allemands reprirent du terrain faisant prisonniers une dizaine d'hommes. Les deux autres bataillons menacés reçurent l'ordre de se replier par le sous-lieutenant Paulaud. Le lieutenant Paupier reprocha au sous-lieutenant d'avoir abandonné son poste et lui ordonna de ramener ses hommes en première ligne. L'incident étant parvenu à la connaissance du général de Villaret, il décida de faire un exemple. Il avait d'abord parlé de fusiller les deux escouades qui avaient exécuté le repli, mais à la suite d'interventions de divers officiers, la décimation fut réduite à six hommes : le caporal Floch, les soldats Gay, Pettelet, Quinault, Blanchard et Durantet, qui furent exécutés le 4 décembre 1914. Grâce à l'action menée par leurs camarades et leurs familles, la Cour de Cassation les réhabilita par un arrêt du 29 janvier 1921. Un monument fut érigé en leur mémoire le 5 avril 1925. Le 4 décembre 2004, à l'occasion du 90^e anniversaire de l'exécution, une plaque fut apposée sur le monument par le président du Conseil Général de l'Aisne portant les noms des six fusillés. Ils furent nommés « citoyens d'honneur du département de l'Aisne ».

Un circuit de randonnée, au départ de Nouvron-Vingré, permet de revivre ces moments douloureux de l'histoire du village. Le Monument de la Croix brisée, érigé en 1929 par Jean, marquis de Croix, rappelle également le calvaire vécu par les soldats sur le plateau de Confrécourt. Il porte la devise familiale « Cruce salus » (le salut par la croix). Au milieu du plateau de Confrécourt, que les Allemands occupèrent de septembre 1914 à mars 1917, se trouvait, comme un symbole, la croix d'un calvaire brisée par des obus mais restant debout. C'est cette image que le monument a voulu conserver.

Maire : Pierre ERBS - Nombre d'habitants : 231

Sources : www.nouvron-vingre.fr/les-6-martyrs-de-vingre/
www.picardie1418.com/fr/decouvrir/monument-de-la-croix-brisee-vingre.php



Saconin-et-Breuil

Comme son nom peut le laisser deviner, Saconin-et-Breuil est né de la fusion des communes de Saconin et de Breuil, en 1873. Le village est niché au cœur de la vallée, en bordure d'une route de l'époque gauloise.

Le calvaire « La Sainte Croix Créhaude » fait référence à la légende qui veut que la Reine Clothilde soit allée à Paris avec Clovis après vingt ans passés à Soissons. Autre monument du village, l'église Saint-Gervais et Saint-Protas de style roman et qui date du XII^e siècle. Très endommagée durant la Première Guerre mondiale, sa reconstruction s'est poursuivie pendant onze ans, de 1921 à 1932.

L'offensive de juin 1918 fut décisive pour la reprise du village. La tombe du Lieutenant Chavoix, mort le 18 juillet 1918, témoigne des lourds combats qui ont marqué Saconin-et-Breuil. Située à la frontière d'un chemin balisé, elle porte l'inscription « Mon âme à Dieu, à la France ma vie ».

**Maire : Pascal LEMOINE
Nombre d'habitants : 240**



Corcy

L'origine du nom de la commune de Corcy provient de *Corciacus* qui se rapporte à l'époque gallo-romaine. Le premier acte officiel citant le village date de 858, quand il fut donné par Charles-le-Chauve à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons. En réalité, l'abbaye ne possédait qu'une partie de la commune car celle-ci était partagée entre différents seigneurs laïcs qui se sont succédés. Le château de Corcy a donc connu de nombreux propriétaires, avant d'être ravagé par la Première Guerre mondiale qui a totalement effacé l'ancienne demeure seigneuriale du paysage. La guerre stoppa l'ascension que connaissait le village, avec l'arrivée du chemin fer qui coupa la commune en 2 parties. Comme les nombreux villages alentours, Corcy a souffert des bombardements et connu de violents combats en 1918. Le courage des habitants sous les obus et pendant l'occupation allemande vaut à la localité d'être citée à l'ordre de l'armée et de recevoir la Croix de guerre par décret du 26 octobre 1920.

La reconstruction du village, confiée à une coopérative placée sous la direction de l'architecte Frédéric Bertrand (1869-1956) a occupé une grande partie de l'entre-deux-guerres. L'église, classée Monument historique le 20 février 1920, a été restaurée simultanément, mais sous l'égide de ce service de l'État. Corcy est également la patrie de Jean-Gérard Bonnaire, qui, parti comme volontaire en 1792, est devenu maréchal de camp, en passant par tous les grades. Il décède en 1816.

De nos jours, Corcy est très apprécié des promeneurs. La Fontaine du Prince, située à proximité du village, servait autrefois de rendez-vous de chasse au prince de Condé et est aujourd'hui le point de départ d'une agréable randonnée. Celle-ci vous emmènera à la découverte des Etangs de la Ramée, situés entre Corcy et Fleury, afin de vous offrir détente et moments agréables.

Maire : Marc ROBILLARD - Nombre d'habitants : 309

Sources : www.genealogie-aisne.com/communes/02216/inventaire.hautsdefrance.fr/dossier/le-territoire-communal-de-corcy



Monnes

Avant 1892, Monnes était le hameau de la commune de Cointicourt puis il est devenu le village principal et Cointicourt son hameau. On y trouve les ruines de l'église de la Vierge de Cointicourt classée au titre des monuments historiques depuis le 25 juin 1920. La statue de Saint-Denis, qui se trouvait dans cette église, a été mise en sécurité au Musée Jean de La Fontaine à Château-Thierry en 1912, date à laquelle l'église a perdu sa toiture. En 2018, en feuilletant de vieilles archives, la commune s'est rendu compte que cette statue était la propriété de Monnes et a donc demandé au Conservateur du Musée de la récupérer. Elle est désormais exposée à l'entrée de la mairie et sera restaurée, en janvier 2020, par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Saint-Denis est reconnaissable sur de nombreuses statues et peintures car, décapité, il porte sa tête dans sa main. Il fut envoyé d'Italie en tant que missionnaire pour prêcher le catholicisme dans la ville de Lutèce (Paris). Les prêtres païens étonnés de la ferveur religieuse qu'il provoqua, se sentirent menacés et le condamnèrent à mort en l'an 250 après Jésus-Christ. Selon la légende, une fois décapité, il resta debout, ramassa sa tête au sol et marcha durant 6 km. La commune où finalement il s'effondra porte aujourd'hui son nom. La Basilique Saint-Denis fut bâtie à l'endroit où il mourut.

En 1931, Monnes a reçu la visite de Paul Doumer, Président de la République, venu en personne pour constater les dégâts causés pendant la Première Guerre mondiale. Des photos de cette visite sont consultables auprès du secrétariat de la mairie.

Ce petit village a la particularité d'avoir vu son nombre d'habitants considérablement augmenter ces dernières années. Sa population est par ailleurs assez jeune. Des maisons neuves et des terrains à bâtir : la commune offre de belles opportunités de s'installer sur son territoire.

Maire : Bertrand SIMEON - Nombre d'habitants : 108



Le Valois, terre de rois de France

par Pascale Plazanet

En 2022, la Cité internationale de la langue française accueillera ses premiers visiteurs, au château construit par François 1^{er} à Villers-Cotterêts. Un rendez-vous important pour notre territoire, et une occasion de vous présenter la dynastie des Valois qui régna sur la France pendant plus de 250 ans.

C'est en 1528 que François 1^{er} décide de faire construire un logis royal à Villers-Cotterêts, ville bordée par la forêt de Retz. Celle-ci était alors très giboyeuse, ce qui plaisait au grand chasseur qu'était le roi, un géant de près de deux mètres au courage légendaire. Encore adolescent, il s'élança pour tuer un sanglier qui chargeait les dames de la cour, en lui donnant un coup « de sa bonne épée, par si grande force qu'il la lui passe tout en travers du corps ». Prince de la Renaissance, François 1^{er} – qui régna de 1515 à 1547 – est certainement le roi le plus connu de la dynastie ou maison des Valois. Il est aussi le fondateur de sa troisième branche : les Valois-Orléans-Angoulême. Mais il faut préciser que la dynastie des Valois est bien plus ancienne puisqu'elle régna sur la France dès 1328, succédant ainsi aux Capétiens directs.

Qui étaient les Valois ?

À l'origine, cette maison est issue de Charles de Valois, le fils cadet du roi Philippe III le Hardi qui reçut en 1284 l'**apanage* du comté de Valois**, d'où son nom. La dynastie qui régna durant plus de 250 ans et qui compte pas moins de treize monarques, est divisée en trois branches :

- **les Valois directs (de 1328 à 1498)** : sept rois se succèdent, de Philippe VI à Charles VIII ;
- **les Valois-Orléans (de 1498 à 1515)** : ils n'ont qu'un seul représentant sur le trône, Louis XII ;
- **les Valois-Orléans-Angoulême (de 1515 à 1589)** : cinq rois règnent, de François 1^{er} à Henri III.

Henri III, le dernier roi de cette dynastie n'ayant pas d'enfant, c'est Henri de Navarre, le futur Henri IV, son cousin et beau-frère, qui lui succède en 1589 : c'est ainsi que la branche des Bourbons accède à son tour au pouvoir.

Le saviez-vous ?

*À l'époque féodale, l'**apanage** désignait un territoire accordé aux princes puînés¹ exclus de la succession d'un souverain, l'héritier de la couronne étant généralement le fils aîné du roi. Les princes concernés en avaient la jouissance jusqu'à la mort de leur dernier héritier mâle, puis les terres redevenaient des propriétés de la couronne. Le mot apanage vient du latin médiéval apanagium, lui-même formé des mots ad panem qui signifient « pour donner du pain ».



© Ville de Senlis

Le comté de Valois

Il s'agit d'un ancien pagus (pays) gallo-romain qui prend le nom de Valesia au IX^{ème} siècle, à l'époque carolingienne. Son chef-lieu est d'abord situé à Vez puis à Crépy-en-Valois à partir du X^{ème} siècle. Devenu comté héréditaire, il est annexé au domaine royal par Philippe Auguste en 1214. C'est ce fief qui est donné en apanage*, avec le titre de comté, par Philippe III le Hardi (roi capétien) à son fils puîné¹ Charles de Valois (père du roi Philippe VI), fondant ainsi la maison de Valois.

¹puîné adj. et n. : se dit d'un frère, d'une sœur nés après (par rapport à un frère, à une sœur).



Les Valois

Les dates indiquées sont celles des règnes

2020 : encore plus de sorties avec l'office de tourisme !

Cette année encore, l'équipe de l'office de tourisme intercommunal vous a concocté un joli programme de sorties : nature, culture, patrimoine et créativité sont à l'honneur... au total plus d'une quinzaine de propositions vous sont faites entre mars et août prochain !

Vous aimez être au contact de la nature et de ceux qui la peuplent ? En mars, lors d'une pêche à l'épuisette au Bois Bertrand, observez les petites bêtes qui vivent sous l'eau et en juin, partez à la rencontre des libellules au Domaine de Coyolles ! Le mois d'août sera également l'occasion d'observer à la loupe les criquets et sauterelles de nos prairies ! Envie d'ateliers créatifs et ludiques ? Devenez tailleur de pierre l'espace d'un après-midi de mai aux côtés des bénévoles de l'Abbaye de Valsery ou choisissez, lors de la sortie du 25 juillet, de créer vos instruments de musique avec des éléments naturels.

Les amateurs de patrimoine et d'histoire ne seront pas en reste : vous pourrez partir à l'assaut du château de la Ferté-Millon et de la ville, mais aussi découvrir les secrets de

la Fontaine Saint-Martin lors d'une rando éducative autour de Montigny-Lengrain. Et pour ceux qui veulent (re)découvrir la tour Mangin, rien de tel qu'une visite insolite au crépuscule ! Enfin, avec la chasse aux œufs de Pâques, la sortie des petits explorateurs pour les 3-5 ans ou encore le jeu de piste en Forêt de Retz, vous aurez également de belles perspectives d'activités en famille. Une question, une inscription ? L'équipe de l'office de Tourisme se tient à votre disposition toute l'année, alors contactez-la ou passez la voir, elle se fera un plaisir de vous renseigner et de partager ses bons plans ! Et grâce à l'Agenda de la Communauté de Communes Retz-en-Valois encarté dans ce numéro, vous retrouverez l'ensemble des sorties proposées entre janvier et août 2020.

Office de tourisme Retz-en-Valois

6, place Aristide Briand
02600 Villers-Cotterêts
03 23 96 55 10

www.tourisme-villers-cotterets.fr



Locaux intercommunaux : 1 bâtiment pour 2 services !



Le 28 septembre dernier, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a inauguré la réhabilitation de ses locaux rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts : le bâtiment intercommunal accueille à la fois la piscine et le nouveau Relais Assistants Maternels (RAM).

Le public, venu nombreux, était convié aux portes ouvertes tout l'après-midi et pouvait ainsi découvrir les nouveaux espaces et les animations proposées.

Côté piscine, il était notamment possible de tester le tout récent

parcours d'aqua-training, dont les cours ont débuté dès le lundi suivant.

Côté RAM, tout était à découvrir : une exposition sonore spécialement organisée pour l'occasion, des espaces ludiques et adaptés permettant l'accueil des jeunes enfants et de leurs accompagnants, mais aussi des ateliers d'éveil musical et corporel.

À noter depuis le 15 janvier 2020 : le RAM accueille dans ses nouveaux locaux tous les mercredis de 9h30 à 11h30 « La Matinale des tout-petits ». Il s'agit d'un rendez-vous hebdomadaire gratuit pour les familles qui souhaitent passer un moment d'éveil et de complicité avec leur enfant, également proposé à Montigny-Lengrain tous les lundis matin.

Pour plus de renseignements :

Piscine intercommunale
03 23 72 52 27
piscine-intercommunale@retzenvalois.fr

RAM
03 23 96 61 30
ram@retzenvalois.fr

L'agenda des communes

25 JANVIER

"Mon prof est un troll"

- **Villers-Cotterêts**, Médiathèque Alexandre Dumas - 20h30 - Théâtre d'objets : deux narrateurs loufoques embarquent le public dans un conte punk et délirant - Compagnie La Fleur du Boucan - Entrée libre - 03 23 76 48 20

DU 27 JANVIER AU 7 FÉVRIER

Inscriptions aux accueils de loisirs - Vacances d'Hiver

- **Villers-Cotterêts**, Service Jeunesse - Maison du Parc - 03 23 96 55 20

2 FÉVRIER

Loto de la Maison Familiale Rurale (MFR)

- **Ambleny**, salle de la Vigne-Catherine 14h - entrée gratuite, cartes payantes - 03 23 74 12 66 - mfr.ambleny@mfr.asso.fr

4 FÉVRIER

Ciné Soupe

- **Villers-Cotterêts**, Cinéma Les Clubs 19h - Projection de courts-métrages suivie d'un échange autour d'un bol de soupe offert - 03 23 96 55 02

8 FÉVRIER

Randonnée découverte avec l'APCV¹

- **Pernant**, RDV place de la mairie - 14h30 parcours de 5km - 06 08 21 25 23 - dany.messence@orange.fr

9 FÉVRIER

Super loto de l'ECVA²

- **Ambleny**, salle de la Vigne-Catherine 14h début des jeux - ouverture des portes à 12h, entrée gratuite, cartes payantes - 03 44 42 16 21 - xa.ecva@hotmail.fr

DU 15 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS

Une toile en Hiver

- **Villers-Cotterêts**, Cinéma Les Clubs Tarif unique de 4,60€ la place tous les jours et à toutes les séances - 03 23 96 55 02

DU 17 AU 21 FÉVRIER

Centre de Loisirs

- **Ambleny**, salle de la Vigne-Catherine Renseignements auprès des Francas : 03 23 76 28 46 - francas.aisne@wanadoo.fr

26 FÉVRIER

"Une balade sans chaussettes"

- **Villers-Cotterêts**, Salle Demoustier 16h - Cirque théâtral à partir de 4 ans Acrobates, jonglage, théâtre, danse et musique pour une ode à la liberté d'être et à l'égalité des femmes et des hommes - Compagnie Elefanto (Plein tarif : 5,65€ - Tarif réduit : 3,85€) - 03 23 96 55 02

29 FÉVRIER

Tournois de belote du Comité d'animation

- **Ambleny**, salle de la Vigne-Catherine 19h30 - 03 23 74 28 09 - comitedanimation.ambleny@orange.fr

29 FÉVRIER

"Trio de flamenco"

- **Villers-Cotterêts**, Médiathèque Alexandre Dumas - 20h30 - Danse Pionnière depuis ses premiers pas de créatrice, Veronica Vallecillo fait partie de ce que l'on appelle aujourd'hui « la nouvelle génération avant-gardiste de créateurs flamencos ». Entre tradition et modernité, elle développe un style affranchi, singulier et inventif, empreint d'un lyrisme sauvage et contemporain - Entrée libre - 03 23 76 48 20

1^{ER} MARS

Super loto de l'ECVA²

- **Ambleny**, salle de la Vigne-Catherine 14h début des jeux - ouverture des portes à 12h, entrée gratuite, cartes payantes - 03 44 42 16 21 - xa.ecva@hotmail.fr

7 MARS

Loto

- **Cœuvres-et-Valsery**, Salle des Fêtes ouverture des Portes : 17h30 - Début des Jeux : 18h30 - 07 86 21 34 91

8 MARS

Repas des aînés

- **Retheuil**, Foyer Rural - 12h - 35€ sur réservation - 06 88 41 05 63 - 03 23 96 26 97

DU 14 MARS AU 22 MARS

5^e édition du Festival du Cinéma Francophone

- **Villers-Cotterêts**, Cinéma Les Clubs Pays à l'honneur : la Suisse. Rendez-vous incontournable de la diversité du cinéma francophone actuel. Ciné-débats, rencontres, ciné-concerts, avant-première, ateliers pour jeune public : une occasion unique de partager des moments forts de cinéma, accessibles à tous les publics ! - 03 23 96 55 02

15 MARS

Matinée randonnée avec l'APCV¹

- **Montigny-Lengrain**, rdv à la salle polyvalente - 9h - retour vers 12h30 - Pot offert - 06 08 21 25 23 - dany.messence@orange.fr

21 MARS

Concert de printemps "Musique celtique et médiévale"

- **Cœuvres-et-Valsery**, Salle des Fêtes 20h30 - Entrée : 10€ - 07 86 21 34 91 - patrimoinedecoeuvres@orange.fr

DU 23 MARS AU 3 AVRIL

Inscriptions aux accueils de loisirs - Vacances de Printemps

- **Villers-Cotterêts**, Service Jeunesse Maison du Parc - 03 23 96 55 20

29 MARS

Prix Fernand-Salvia, course cycliste de l'ECVA²

- **Ambleny**, à partir de 14h - départs depuis le podium rue de Maubrun - 03 44 42 16 21 - xa.ecva@hotmail.fr

4 AVRIL

Soirée disco du Comité d'animation

- **Ambleny**, salle de la Vigne-Catherine 20h - repas dansant payant sur réservation - 03 23 74 28 09 - comitedanimation.ambleny@orange.fr

¹APCV : Association pour les Chemins Verts

²ECVA : Entente Cycliste de la Vallée de l'Aisne

5 AVRIL

Brocante

- **Montgobert**, Parc du Château - de 8h à 18h - 3€/m linéaire (Montgobertois 2€/Professionnels 5€) restauration et exposition dans le Château. Réservation obligatoire - 06 85 79 28 53 - association.stsulpice@laposte.net

Matinée randonnée avec l'APCV¹

- **Coyolles**, rdv place de l'église - 9h retour vers 12h30 - Pot offert - 06 08 21 25 23 - dany.messence@orange.fr

11 AVRIL

Chasse aux œufs

- **Villers-Cotterêts**, Cour de la Mairie 16h - ouverte à tous les petits Cotteréziens - 03 23 96 55 00

Dumas et la génération des romantiques : une passion pour l'histoire

- **Villers-Cotterêts**, Musée Alexandre Dumas - 14h30 - Conférence, dans le cadre du Festival Résonances organisé par le Réseau des maisons d'écrivain des Hauts-de-France, animée par Sylvain Ledda, professeur de littérature française à l'Université Rouen-Normandie - Entrée libre - 03 23 96 23 30

Ouverture du musée Jean-Racine

- **La Ferté-Milon**, ouvert les samedis, dimanches et jours fériés, 10h à 12h30, 14h à 17h30 - Entrée libre - Association Jean Racine et son terroir : jeanracineetsonterroir@laposte.net

12 AVRIL

Brocante

- **Retheuil**, Place des Frères Bourdon 8h à 18h - 2€ le ml - 06 32 17 21 92 - 03 23 96 26 97

DU 14 AU 17 AVRIL

Centre de Loisirs

- **Ambleny**, salle de la Vigne-Catherine Renseignements auprès des Francas : 03 23 76 28 46 - francas.aisne@wanadoo.fr

DU 19 AU 26 AVRIL

Printemps au musée

- **La Ferté-Milon**, Musée Jean Racine Conférence et lecture de "Conversation sur Racine" de Paul Claudel avec le Festival Résonances 2020 - Association Jean Racine et son terroir : jeanracineetsonterroir@laposte.net

26 AVRIL

Salon du bien-être au féminin-masculin

- **Ambleny**, salle de la Vigne-Catherine de 10h à 18h - entrée gratuite, payant pour les exposants - 06 17 01 54 68 - peruti@orange.fr

Brocante annuelle

- **Saint-Pierre-Aigle**, place de l'église - 03 23 55 85 21

MAI

Prix des Dirigeants, course cycliste de l'ECVA²

- **Ambleny**, à partir de 14h - départs depuis le podium rue d'Hygnières - 03 44 42 16 21 - xa.ecva@hotmail.fr

1^{ER} MAI

Brocante

- **Berny-Rivière**, Salle des Fêtes du Foyer Rural - 6h à 18h - 1,5€ le mètre 2 m gratuits pour les Bernéens par foyer - 03 23 55 51 28 - mairiede.berny-riviere@wanadoo.fr

3 MAI

Brocante

- **Cœuvres-et-Valsery**, Place Auguste Reberot - 7h à 18h - 2€ ml - Réservations : 03 23 55 80 37

8 MAI

Brocante

- **Fontenoy**, rue de la Tour, rue des Jardinages - 7h à 18h - Contact pour réservation : Grégoire Moquet : 06 18 28 04 33 - comitedesfetesfontenoy@hotmail.fr

16 MAI

La Nuit Européenne des Musées

- **Villers-Cotterêts**, Musée Alexandre Dumas - 18h à minuit - 03 23 96 23 30

Nuit des musées

- **La Ferté-Milon**, Musée Jean Racine Inauguration de l'exposition "Le Théâtre au temps de Racine" et Spectacle "Phèdre" par Rémi Deleutriaz (Racine en solo) - Association Jean Racine et son terroir : jeanracineetsonterroir@laposte.net

17 MAI

Journée randonnée et VTT avec l'APCV¹

- **Montgobert**, rdv devant la mairie - 9h - Retour vers 12h30 - pot offert - repas partagé et boissons offertes - 06 08 21 25 23 - dany.messence@orange.fr

29 MAI

Fête des Voisins

Renseignements auprès des mairies

30 MAI

Fête du Château de Villers-Cotterêts

11h à 19h - Parc du Château Grand pique-nique, animations, expositions, spectacles... Organisée par l'Association pour le Château de Villers-Cotterêts et la Société des Amis du Château de Villers-Cotterêts - Renseignements : 06 84 61 11 79

Le Porteur d'Histoire

- **Villers-Cotterêts**, Salle Demoustier 20h30 - Pièce de théâtre à succès d'Alexis Michalik - Feuilleton littéraire à la Dumas, Le Porteur d'histoire nous invite à écouter une série d'histoires liées à la disparition légendaire d'une famille noble sous la révolution française. Un fabuleux trésor pourrait être trouvé par celui ou celle qui résoudrait l'énigme. (Plein tarif : 5,65€ - tarif réduit : 3,85€) - 03 23 96 55 02

31 MAI

Brocante

- **Oigny-en-Valois**

À l'affiche

Les événements de la Communauté de Communes

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

DIMANCHE 26 JANVIER

Cross de la forêt de Retz

Parc du château avec le soutien du Club d'Athlétisme de Villers-Cotterêts, l'ACVC. Début des courses à partir de 13h30 Kid animation à partir de 6 ans. **Inscriptions jusqu'au 24**

janvier 2020 sur le site la CCRV : www.cc-retz-en-valois.fr
Renseignements au 06 80 91 78 77
cross@retzenvalois.fr



SAMEDI 28 MARS

Nuit de l'eau à la piscine intercommunale

Rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts
Entrée 2€ au profit de l'UNICEF
Renseignements : 03 23 72 52 27

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE (EMI)

11 place de l'école à Villers-Cotterêts
Renseignements et réservations auprès de l'EMI 03 23 96 52 30
ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr

VENDREDI 31 JANVIER

Parcours d'une voix de ténor

Foyer rural de Chouy - 20h
Par le duo piano-saxophone "Helma", composé de Mathilde Compin et Héroïse Golhen.

SAMEDI 4 AVRIL

Les Musiciens de Brême

Salle Demoustier à Villers-Cotterêts
20h - Gratuit
Concert musical d'après une œuvre de Jacob et Wilhelm Grimm.
Musique de Julien Joubert.

ACTIONS CULTURELLES

Renseignements et réservations auprès de l'EMI 03 23 96 52 30
ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr

SAMEDI 8 FÉVRIER

Créez votre "Pestipage"

RDV à l'EMI de 15h à 18h en compagnie de l'auteure et de la dessinatrice du « Journal d'une peste » à destination des 8-12 ans.

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 AVRIL



One woman Show Olivia MOUBRI

20h30
10 avril - salle communale de Louâtre
11 avril
Foyer rural de Chouy
Tarif :

5€ - tarif réduit 2.50€ (étudiants, chômeurs, retraités) - Gratuité aux moins de 12 ans

LES SORTIES DE L'OFFICE DE TOURISME RETZ-EN-VALOIS

Renseignements au 03 23 96 55 10
ot@retzenvalois.fr ou sur boutique.tourisme-villers-cotterets.fr
Nombre de places limité : réservation obligatoire pour toutes les sorties.

Tarifs : Adulte : 4,50€ Enfant : 3,50€
Enfant de - 4 ans : gratuit

SAMEDI 28 MARS

20 000 lieues sous la mare

Lors d'une pêche à l'épuisette, découvrez la vie qui se cache dans les mares. Rendez-vous au Bois Bertrand de Fontenoy de 10h à 12h.



SAMEDI 11 AVRIL

Chasse aux œufs de Pâques

Rendez-vous au Bois Bertrand de Fontenoy de 10h à 12h.

JEUDI 16 AVRIL

En chemin vers la Fontaine Saint-Martin

Partez pour une randonnée éducative de 6km.
Rendez-vous à la salle des fêtes de Montigny-Lengrain de 14h à 16h30.

LUNDI 20 AVRIL

Découverte de la pêche à la mouche

Rendez-vous au Domaine de Coyolles de 14h à 16h.

SAMEDI 25 AVRIL

À l'assaut du château

Rendez-vous à la roue à Aube rue du marché au blé à La Ferté-Milon de 14h à 16h.



SAMEDI 16 MAI

Les petits explorateurs

Sortie ludique spécialement conçue pour les 3 à 5 ans.
Rendez-vous à la maison forestière du Bois Hariez à Haramont de 10h à 12h.

SAMEDI 30 MAI

Atelier taille de pierre

Rendez-vous à l'Abbaye Notre-Dame de Valsery à Coeuvres-et-Valsery de 14h à 18h.